

Le guide des déchèteries



SMD3

Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

Contactez-nous



09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

www.smd3.fr

(Document mis à jour le 26 juin 2025)

Les 40 déchèteries du territoire SMD3



Localiser la déchèterie la plus proche
Consulter les horaires d'ouverture
Vérifier la liste des déchets acceptés



www.smd3.fr

Modalités d'accès

La carte usager est indispensable pour accéder aux déchèteries du département situées sur les territoires gérés par le SMD3.

La carte est strictement personnelle et ne doit en aucun cas être cédée ou prêtée.



Les dépôts des **particuliers** sont compris dans l'abonnement déchets et n'impliquent pas de surcoût dans la limite des 26 passages par an.



Les dépôts des **professionnels** sont payants ou gratuits suivant la famille de déchets. Les entreprises du bâtiment peuvent bénéficier gratuitement de services de reprise à l'entrepôt, sur chantier ou chez les distributeurs privés.

Règles et fonctionnement



Chaque usager de la déchèterie doit respecter :

- Les règles élémentaires de courtoisie
- Les instructions de l'agent d'accueil
- Le tri par type de déchets ou matière
- Les règles de circulation



Il est strictement interdit de :

- Descendre dans les bennes
- Fumer sur le site
- Récupérer des matériaux ou des objets
- Déposer des déchets en dehors des endroits prévus
- Venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes
- Monter sur les garde corps et les remorques

Les déchets refusés en déchèterie



AMIANTE / CIMENT



OBJETS EXPLOSIFS
(OBUS, ARMES À FEU...)



BOUEILLES DE GAZ



ORDURES MÉNAGÈRES
SACS NOIRS



MÉDICAMENTS



TERRES

Adoptez les bons reflexes et les bons gestes !

Quelques conseils et astuces

Avant de vous rendre en déchèterie ...

• **AVANT DE JETER : réparez, donnez, troquez, transformez, pensez au réemploi !** Offrez une deuxième vie aux objets encore utilisables via les ressourceries et les associations présentes sur le territoire.

<https://smd3.fr/reduire-ses-dechets/donner-echanger-revendre/>

• **Triez, préparez, séparez vos déchets** (ex : pliez les cartons, séparez-les du polystyrène, enlevez les films plastiques...) et disposez-les dans votre véhicule de manière à les déposer en fonction du sens de circulation et des positionnements des bennes.

• Si vous **utilisez une remorque**, n'oubliez pas de la bâcher ou de la sangler correctement pour éviter les envols.

Et sur place ?

• En cas de **doute sur le tri** de vos déchets, n'hésitez pas à solliciter l'agent d'accueil.

• **La benne NON VALORISABLE n'est pas une benne fourre-tout !** N'y mettez que ce qui ne peut pas être déposé dans une autre benne de la déchèterie. C'est la seule benne dont le contenu n'est pas valorisé. Les déchets qui y sont déposés ne sont ni triés ni recyclés mais emmenés directement au centre d'enfouissement.



L'accueil en déchèterie

Dans chaque déchèterie, des agents d'accueil sont présents. Leurs missions sont d'accueillir les usagers particuliers et professionnels, les conseiller et les orienter. Ils assurent également le gardiennage et l'entretien du site tout en contrôlant le respect des règles du tri des déchets, le remplissage et l'évacuation des contenants. Identifiables grâce à leurs tenues de couleur orange, n'hésitez pas à les solliciter !

Opération de valorisation

Le SMD3 a mis en place un système de valorisation des objets apportés en déchèterie. Une action qui permet de réduire de 30 % le volume de la benne tout venant et ainsi de participer à la réduction des déchets enfouis.



S'appuyant sur une démarche d'insertion et d'utilité sociale, ces opérations de valorisation sont réalisées en partenariat avec les associations d'Economie Sociale et Solidaire membres des réseaux CORIDOR et ReNAITRe qui regroupent une dizaine de structures : ASSPI 24, Question de Culture, La Main Forte, Ricochets, 3S, ALAIJE, La Passerelle...

Reconnaissables à leurs tenues jaunes et positionnés devant la benne non valorisable (tout venant), les agents valoristes accueillent et orientent les usagers afin qu'ils déposent leurs encombrants, objets et matériaux réutilisables dans la bonne filière.



Certaines déchèteries disposent d'un espace dédié au réemploi géré en partenariat avec des associations locales.

Espaces réemploi



Adresses et horaires d'ouverture des déchèteries SMD3

Agonac - Le Bourg

Du 01/09 au 30/06
Le samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le samedi : 7h30 - 13h

Beaumont - ZA route de Monpazier

Du 01/09 au 30/06
Du mardi au samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Du mardi au samedi : 7h30 - 13h



Beleymas - Lagudal

Du 01/09 au 30/06
Le lundi et le mercredi : 9h -12h / 14h - 17h45
Le samedi : 9h -12h

Du 01/07 au 31/08
Le lundi, le mercredi : 7h30 -13h
Le samedi des semaines impaires : 7h30 -13h



Bergerac - 16 rue Denis Papin

Du 01/09 au 30/06
Du lundi au samedi : 8h30 -12h30 / 13h30 - 18h

Du 01/07 au 31/08
Du lundi au samedi : 7h - 14h



Boulazac - Chemin des Rebières

Du 01/09 au 30/06
Le lundi : 14h - 17h45
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h30 - 13h

Breuilh - route de Mondignéras, les Gabrielloux

Du 01/09 au 30/06
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h30-13h

Carsac-de-Gurson - route de Cyrano de Bergerac

Du 01/09 au 30/06
Le mardi et le jeudi : 9h-12h / 14h - 17h45
Le samedi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le mardi, le jeudi : 7h30-13h
Le samedi des semaines paires : 7h30-13h



Chancelade - Les Gabares

Du 01/09 au 30/06
Le lundi : 14h - 17h45
Le mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 7h30-13h

Coulounieix-Chamiers - Avenue E.Michel

Du 01/09 au 30/06
Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 7h30-13h

Hautefort - Gros du Chât

Du 01/09 au 30/06
Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 7h30-13h

Issigeac - La Grangette

Du 01/09 au 30/06
Le lundi, mercredi et vendredi : 14h - 17h45 ,
Le samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Le lundi, mercredi et samedi : 7h30-13h



Jumilhac-le-Grand

Du 01/09 au 30/06

Le vendredi et le samedi : 9h -12h

Du 01/07 au 31/08

Le vendredi et le samedi : 7h30 - 13h

La Coquille - 167 impasse des Chanterelles

Du 01/09 au 30/06

Du mardi au samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du mardi au samedi : 7h30 - 13h

La Douze - La Gélie sud

Du 01/09 au 30/06

Le mercredi :14h - 17h45, le samedi : 9h -12h

Du 01/07 au 31/08

Le mercredi des semaines paires
et le samedi des semaines impaires : 7h30 -13h

Lalinde - Sauveboeuf

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi: 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi: 7h30 - 13h



Lavalade - Grifoul nord

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, jeudi, vendredi : 9h -12h / 14h - 17h45
Le samedi: 9h -12h

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, jeudi, vendredi : 7h30 - 13h
Le samedi des semaines paires : 7h30 - 13h

Le Bugue - ZA La Terrasse

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30 - 13h



Les Eyzies - La Gaubert D706

Du 01/09 au 30/06

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du mardi au samedi : 7h30-13h

Mayac - 111 impasse de la ZAE, Les Chatenières

Du 01/09 au 30/06

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du mardi au samedi : 7h30-13h

Ménèsplet- La croix de Pierre

Du 01/09 au 30/06

Le lundi : 14h - 17h45
Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le lundi des semaines paires : 7h30-13h
Du mardi au samedi : 7h30-13h



Mussidan - ZI les Mauries

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30 -13h



Neuvic - Route du grand mur, Planèze

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30-13h

Payzac - 56 impasse de la déchèterie, la Petite Borie

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h30-13h

Périgueux - Rue A.Maziéras, La Font Pinquet

Du 01/09 au 30/06

Le lundi : 14h - 17h45,

Le mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08 : Le lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi : 7h30-13h

Ribérac - ZA Les Chaumes

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30 - 13h

Rouffignac - Les Farges

Du 01/09 au 30/06

Le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : : 7h30 -13h

Saint-Astier - La Serve

Du 01/09 au 30/06

Du lundi au samedi: 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi: 7h30 - 13h

Saint-Aulaye - 1423 route de Mussidan, Magnassou

Du 01/09 au 30/06

Le mardi et le jeudi :9h -12h / 14h - 17h45, le samedi: 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi et le jeudi : 7h30 - 13h

Le samedi des semaines paires : 7h30 - 13h



Saint-Cernin-de-l'Herm - Boulanjou

Du 01/09 au 30/06

Le mercredi : 9h -12h / 14h - 17h45, le samedi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mercredi : 7h30 -13h

Le samedi des semaines impaires : 7h30 -13h

Saint-Crépin-d'Auberoche - le Bourg Est

Du 01/09 au 30/06

Le mercredi : 9h-12h, le samedi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mercredi des semaines impaires

et le samedi des semaines paires : 7h30-13h

Saint-Cyprien - ZA La Récolat

Du 01/09 au 30/06

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du mardi au samedi : 7h30-13h

Saint-Laurent-des-Hommes - Seneuil

Du 01/09 au 30/06

Le lundi et le samedi : 9h-12h

Le mercredi et le vendredi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le lundi et le samedi des semaines impaires : 7h30-13h

Le mercredi et le vendredi : 7h30-13h



Saint-Pierre-d'Eyraud - Le Mazet

Du 01/09 au 30/06

Le lundi, mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Le mardi et le jeudi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30-13h

Sigoulès-et-Flaugeac - ZAE Le Roc de la Peyre

Du 01/09 au 30/06

Le lundi, mercredi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45,
le jeudi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le lundi, mercredi, jeudi et samedi : 7h30-13h



Siorac-en Périgord - 63 route du Pigeonnier

Du 01/09 au 30/06

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du mardi au samedi : 7h30-13h

Thenon - 649 route George Sand

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 7h30 - 13h



Thiviers - 269 route des Chênes, Planeaux

Du 01/09 au 30/06

Le lundi : 14h - 17h45

Du mardi au samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Du lundi au samedi : 7h30 - 13h

Tocane-Saint-Apre - ZA Le Jarissou

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, mercredi et samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, mercredi et samedi : 7h30 - 13h

Trélissac - 21 rue de la rivière Chancel, La Garenne

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, mercredi, jeudi et samedi : 7h30 - 13h

Verteillac - Le Mas

Du 01/09 au 30/06

Le mardi, jeudi et samedi : 9h - 12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08

Le mardi, jeudi et samedi : 7h30 - 13h



SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

